

Chèque-cadeau

10 \$

Applicable à l'achat
de produits admissibles*.

Date:

Signature autorisée:



* À l'exception des médicaments sous la responsabilité du pharmacien, des cartes-cadeaux, des médicaments en vente libre-service, des cartes prépayées, des billets de loteries, des titres de transport et du comptoir postal. Non monnayable.



Valide exclusivement à la succursale :

Nicolas Dion, Maxime Legendre-Jobidon et Gaétan Couillard
310, chemin Grande Côte, Rosemère ■ 450 621-6260